

Arrondissement
de MULHOUSE

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus :
33

Conseillers en fonction :
33

Conseillers présents :
20

Conseillers absents :
13

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 11 décembre 2025
dans la salle des Commandeurs de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le onze décembre de l'an deux mille vingt-cinq)

sous la présidence de Madame Rachel BAECHTEL, Maire

Présents (20) : Mmes et MM. Rachel BAECHTEL, Catherine MATHIEU-BECHT, Jean KIMMICH, Barbara HERBAUT, Philippe WOLFF, Maryse LOUIS, Valérie MEYER, Richard PISZEWSKI, Marie ADAM, Dominique THOMAS, Sophie ACKER, André GIRONA, Patrick BOUTHERIN, Alain DREYFUS, Michèle DURINGER, Eddie WAESELYNCK, Miné SEYHAN, Bilge BAYRAM, Véronique FLESCH et Sébastien BURGY

Excusés (13) :

M. Patrice NYREK (procuration à Mme FLESCH)
M. Christophe EHRET (procuration à Mme MEYER)
M. Adriano MARCUZ
Mme Raphaël SPADARO
M. Bruno TRANCHANT (procuration à M. PISZEWSKI)
Mme Isabelle TINCHANT-MERLI (procuration à Mme MATHIEU-BECHT)
Mme Guileine LEVY
Mme Nathalie KATZ-BETENCOURT
M. Olivier BECHT (procuration à Mme BAECHTEL)
Mme Bérengère MICODI
M. Alexandre DURRWELL (procuration à M. BURGY)
M. Lucas SCHERRER
Mme Marie-Pierre BOUGENOT (procuration à Mme THOMAS)

-o-O-o-

Point 7 de l'ordre du jour

Attribution de subventions

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité décide :

- d'allouer les subventions suivantes :

article 93020 / compte 65748
Aides aux associations

- Comité Français pour YAD VASHEM – PARIS 100,00 €
*pour mémoire la subvention 2024 s'élevait à 50,- €,
la subvention demandée s'élève à 200,- €,*
- Association Nos Racines – RIXHEIM..... 6 000,00 €
Aide pour le remplacement des fenêtres du logement du curé de l'église de l'Immaculée Conception, mis à disposition par la ville

article 93338/ compte 65748
Autres activités pour les jeunes

- O.M.S.A.J. (Office Municipal des Sports et des Animations Jeunesse) - RIXHEIM 5 000,00 €
*au titre de ses propres activités et animations,
pour mémoire, la subvention 2024 s'élevait à 5.000,- €,
la subvention demandée s'élève à 5 000,- €.-*
- La Passerelle - RIXHEIM 41 785,39 €
*au titre des charges locatives 2025
pour mémoire, la subvention 2024 s'élevait à 49 027,23,- €
Le montant réel fera l'objet d'un ajustement, début 2026, après calcul définitif*

article 93410 / compte 65748
Santé et action sociale

- Association 'Vivre à Saint-Sébastien' - RIXHEIM 70,00 €
Subvention pour l'organisation du Goûter de la St Nicolas

Article 93288 / compte 65741
Autres services annexes de l'enseignement

Au titre de l'aide aux frais de transports pour les mineurs

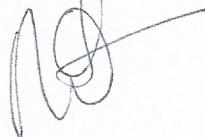
Monsieur B [REDACTED] D [REDACTED] - [REDACTED]	- RIXHEIM	... 50,00
Mme E [REDACTED] A [REDACTED] - [REDACTED]	- RIXHEIM	... 50,00
Mme H [REDACTED] A [REDACTED] - [REDACTED]	- RIXHEIM	... 50,00
Mme C [REDACTED] K [REDACTED] - [REDACTED]	- RIXHEIM	... 50,00
Monsieur L [REDACTED] Y [REDACTED] - [REDACTED]	- RIXHEIM	... 50,00
Monsieur F [REDACTED] N [REDACTED] - [REDACTED]	- RIXHEIM	... 50,00
Mme R [REDACTED] S [REDACTED] - [REDACTED]	- RIXHEIM	... 100,00
Mme R [REDACTED] F [REDACTED] - [REDACTED]	- RIXHEIM	... 50,00

=====

Délibéré comme dessus

Pour extrait conforme
RIXHEIM, le 16 décembre 2025

Le Maire,



Rachel BAECHTEL

La Secrétaire de séance,



Catherine MATHIEU-BECHT

Voies et délais de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le 17 DEC. 2025